

Sport&Autisme en Seine-Maritime

Le défi 7 de la Stratégie Nationale du Développement Durable :

Envisager la pratique sportive comme un élément thérapeutique (facteur de guérison et d'autonomie en particulier pour les personnes atteintes de handicap, action de prévention indiquée destinée à un groupe d'individu ayant des signes de pathologies) et de manière plus générale comme une contribution importante à l'amélioration de la qualité de vie.

La Commission 76 « Sport&Handicap » (CDSH 76), soucieuse de prendre en compte l'ensemble des actions qui permettent de lutter contre toute forme de rejet dans le domaine du handicap, décide d'accompagner les clubs dans la prise en charge des jeunes et adultes autistes en matière de sport.

L'objectif va être de mettre en place une stratégie pour sensibiliser les clubs sportifs dans le domaine de la prise en charge.



L'Autisme :

« L'Autisme est un trouble envahissant du développement, caractérisé par un développement anormal ou déficient, manifesté avant l'âge de trois ans, avec une perturbation caractéristique du fonctionnement dans chacun des trois domaines suivants :

- interactions sociales,
- communication,
- comportement au caractère restreint et répétitif.»

La personne avec autisme est en difficulté pour interagir avec les autres. Cela peut se traduire de différentes manières. Elle peut être solitaire, comme sourde aux autres. Mais elle peut également chercher à avoir des échanges mais sans respecter les règles sociales : sans regarder, en s'approchant trop près des personnes... Souvent, les personnes avec autisme cherchent peu le contact avec des pairs d'âge. De plus, elles semblent avoir des difficultés à exprimer leurs émotions et à comprendre celles des autres. 1% de la population française est autiste.

Tous ces constats ont amené la CDSH 76 à réfléchir sur la mise en place en 2014 d'un plan « Sport&Autisme » pour :

➔ Permettre que le sport, la pratique d'éducation physique puisse être un outil d'intégration et que "Sport pour tous" prenne tout son sens, en proposant des formations spécifiques pour les encadrants et bénévoles.

Les formations ont rencontré un succès. Depuis 2014, près de 230 personnes ont assisté aux sessions soit 128 structures présentes.

➔ Organiser un colloque : « Sport&Autisme, oui c'est possible !! ». Il a eu lieu le vendredi 29 septembre 2017 au CRJS de Yerville. Près de 170 personnes étaient présentes. Des spécialistes et des experts de la santé et du sport ont présenté les évolutions et les adaptations sportives. Des solutions apportées par des démonstrations sportives, des vidéos de clubs 76 étant dans la démarche, ont permis de mettre en valeur les interventions des grands témoins.

La cérémonie de remise des premiers labels « Sport&Autisme » aux clubs sportifs a clôturé cette manifestation. A ce jour, 15 clubs sont labellisés Sport&Autisme.

L'objectif 2019 va être de :

- Continuer à sensibiliser les clubs sportifs pour qu'une offre sportive soit possible. Il faut prendre en compte qu'être autiste ne signifie pas être en établissement spécialisé. L'autisme est considéré comme un handicap, néanmoins il doit être repéré pour que sa prise en charge sur le plan sportif soit efficiente.

- Poursuivre la formation des professionnels du sport à une prise en charge adaptée et à l'accompagnement d'enfants et adultes autistes. Pour que cette offre sportive soit possible, une formation spécifique devra être suivie par le professionnel du sport : le Centre de Ressources Autisme NORMANDIE Seine Eure (CRA) assurera cette formation. La mission « Formation du CRA » est un service à vocation régionale, constitué d'une équipe pluridisciplinaire, spécialisée et expérimentée sur le syndrome autistique

➔ 2 cycles de 3 ½ journées de formations **gratuites et obligatoires** aura lieu en 2019 au **CRA NORMANDIE Seine Eure**.

- Poursuivre la diffusion d'une plaquette pour orienter la famille et les clubs sportifs dans la démarche Sport&Autisme et à être présent sur des forums sur l'autisme.